



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2024 – B - 026

Séance du 15 mai 2024

ADHESION AU RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES)

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai à 17h30 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 3 mai 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIENT EXCUSES : Didier TERNAT

ABSENTS : Céline COLLET-DUFAYS

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Considérant que l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est en capacité d'apporter des réponses aux besoins du territoire, aux côtés des acteurs publics et des entreprises privées, considérant que le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) a pour but de promouvoir les initiatives des territoires, de favoriser le transfert des bonnes pratiques, il apparaît opportun d'adhérer au réseau RTES au titre de l'année 2024.

Le montant de la cotisation des collectivités de 10 000 à 30 000 habitants s'élève pour 2023 à 330,00 €.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer au Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) pour l'année 2024 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 330,00 €.

Ainsi fait et délibéré le 15 mai 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN

